



---

---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

---

---





# Sommaire



<b>Rapport moral</b> .....	<b>4</b>
<b>Développer les liens avec les territoires, pour mieux répondre aux besoins d'insertion par le logement</b> .....	<b>7</b>
■ Une réflexion en profondeur pour l'AFFIL concernant son action auprès des territoires .....	<b>7</b>
■ Un séminaire et une journée régionale pour cadrer la stratégie de l'AFFIL en matière d'intervention dans les territoires franciliens .....	<b>8</b>
■ L'AFFIL et l'inter-réseaux à l'impulsion de la candidature de la MGP pour être territoire d'accélération dans le cadre du plan Logement d'Abord .....	<b>9</b>
<b>L'outillage des adhérents et partenaires sur le logement adapté et l'accompagnement social</b> .....	<b>10</b>
■ Réécriture du Guide logement adapté .....	<b>10</b>
■ Travaux sur la réédition du Guide « accompagnement social » .....	<b>11</b>
■ Travaux sur l'hébergement « intercalaire » .....	<b>13</b>
<b>Réunions Plénières</b> .....	<b>15</b>
<b>Les rencontres et sollicitations de nos partenaires</b> .....	<b>17</b>
<b>Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'AFFIL</b> .....	<b>20</b>
<b>Les perspectives pour 2018</b> .....	<b>21</b>
<b>Les comptes de l'association</b> .....	<b>22</b>
<b>Budget 2018</b> .....	<b>25</b>



## Rapport moral

L'exercice écoulé aura été celui de la réforme de notre écosystème. D'abord par l'annonce en deux temps de la réduction du versement de l'APL, puis par la réduction consécutive du niveau des loyers correspondants et enfin avec la transformation attendue du tissu des opérateurs de logement aidé.

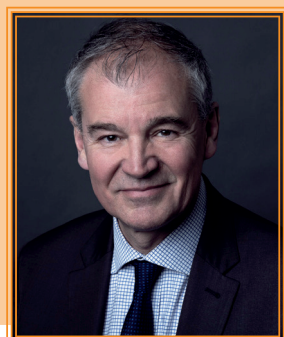
La réduction des capacités financières de nos organismes, qui va inéluctablement affecter leurs possibilités d'investissement, ne peut qu'impacter l'accès au logement des personnes défavorisées. Pourtant les besoins de logement et d'hébergement se font toujours fortement sentir dans notre Région où la mission de l'AFFIL de favoriser l'insertion par le logement est plus que jamais indispensable. Chacun de ses membres et tous ensemble, nous aurons à devoir faire plus avec moins le tout dans un vaste mouvement de mutation.

La future loi ELAN et la priorité affichée axée sur le Logement d'abord en fixe la portée et renforcent nos convictions. Rappelons-nous que l'AFFIL a initié il y a peu son expérimentation baptisée à l'époque Accompagnement Social Global pour confronter, au contact des réalités, sa vision : attribuer directement à des ménages en besoin, un logement et les faire bénéficier un temps durant, d'un accompagnement adapté.

Le succès total de cette expérimentation, mesuré deux ans après l'attribution des logements, invite les membres de l'AFFIL à élargir le champ expérimental dans la mise en œuvre du Logement d'abord sur une plus grande échelle en proposant un véritable statut de locataire à des ménages, évitant grâce à un accompagnement individualisé le pénible parcours des hébergements successifs et en laissant de surcroît des possibilités d'accueil dans des établissements collectifs aux personnes en ayant le plus besoin.

C'est fort de ce constat et de cette conviction que l'AFFIL a entrepris en 2017 de se tourner vers le cœur des territoires à la rencontre des élus en poursuivant un double objectif : Appréhender au plus proche des décideurs leurs besoins et leurs objectifs en matière d'insertion par le logement et leur présenter notre association, sa mission, la maturité de ses réflexions et le dynamisme de ses membres.

Le diagnostic portant sur 3 établissements publics intercommunaux a révélé l'hétérogénéité des situations, leur intensité et des politiques locales mises en place ou projetées. Dans les trois situations examinées, l'AFFIL est en capacité d'apporter avec ses membres, un panel de solutions différentes couvrant un large spectre de la construction d'établissements, là où ils sont en nombre insuffisant, à une articulation plus fine entre acteurs associatifs et bailleurs sociaux pour une plus grande fluidité dans le parc existant et un accompagnement social adéquat.



Un cycle de trois années s'achève pour l'AFFIL pour en ouvrir un nouveau sur lequel ses missions se présentent avec plus d'acuité et de nécessité d'agir. Il s'agira de démontrer ensemble notre efficacité à répondre plus en flux aux besoins d'insertion. En renforçant encore nos liens et en élargissant nos rangs par l'arrivée de nouveaux membres, nous apporterons la preuve de l'efficacité de nos pratiques et la complémentarité d'action des bailleurs et des associations pour un avenir plus solidaire.

La fin d'un cycle disais-je, illustré par la fin de la mission de Marie Dessons partie vers de nouvelles aventures après 7 années de dévouement à l'AFFIL et à ses membres. Remercions-la vivement pour son engagement, la qualité de son action et le professionnalisme dont elle a bien voulu nous faire profiter. Nous accueillons Lucie Bodet qui lui succède, déjà prête à reprendre le flambeau pour poursuivre l'œuvre et faire faire avancer toujours plus loin l'insertion par le logement.

Restons mobilisés sur notre ambition. Henri Ford disait « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

L'AFFIL grâce à la volonté de ses membres ira donc plus loin ...

**Pascal VAN LAETHEM**  
**Président**



# **L'activité de l'AFFIL en 2017**

# Développer les liens avec les territoires, pour mieux répondre aux besoins d'insertion par le logement

## UNE RÉFLEXION EN PROFONDEUR POUR L’AFFIL CONCERNANT SON ACTION AUPRÈS DES TERRITOIRES

Au cours de l'année 2017, et conformément aux orientations dégagées lors du séminaire stratégique de 2015, l’AFFIL a mené une réflexion de fond sur son lien aux territoires franciliens.

Cette réflexion s'intègre dans le cadre d'un contexte francilien en forte évolution, avec une gouvernance refondée (schéma régional de coopération intercommunale en grande couronne, création de la Métropole du Grand Paris et de 12 Etablissements Publics Territoriaux – EPT), l'émergence de politiques intercommunales d'attributions en lien avec les PLH, alors que les besoins d'insertion par le logement ne cessent de s'affirmer en Ile-de-France. Or, force est de constater une véritable difficulté des territoires à s'emparer de la question de l'insertion par le logement :

- Une inscription encore timide de ce secteur dans les documents de planification et programmation (PDALHPD, PLH) ;
- Un développement de l'offre qui s'inscrit davantage dans la déclinaison des orientations nationales que dans la réponse aux besoins locaux et qui reste globalement dépendant des « capacités de faire » des opérateurs en réponse aux orientations nationales et en fonction d'opportunités foncières ou immobilières, plus que des « nécessités de faire » perçues localement ;
- Des blocages politiques locaux ;
- De par sa complexité et le foisonnement des initiatives portées en premier lieu par le secteur associatif, le champ de l'habitat adapté et du logement d'insertion souffre globalement d'un défaut de lisibilité.

Pourtant, l'insertion par le logement prend tout son sens dans la logique du Logement d'Abord avec la volonté, rappelée dans le SRHH, de répondre à l'urgence tout en promouvant une évolution du parc d'hébergement d'urgence vers des dispositifs d'insertion et d'accès au logement.



## UN SÉMINAIRE ET UNE JOURNÉE RÉGIONALE POUR CADRER LA STRATÉGIE DE L’AFFIL EN MATIÈRE D’INTERVENTION DANS LES TERRITOIRES FRANCILIENS

Pour structurer ces réflexions, l’AFFIL a mobilisé le cabinet FORS-Recherche sociale et organisé une démarche en plusieurs étapes. Dans un premier temps, le bureau d’études a été missionné pour rencontrer trois territoires, aux caractéristiques différentes : la CA de Melun Val-de-Seine, la CA de Saint Quentin en Yvelines, l’EPT d’Est Ensemble. Cette phase d’état des lieux a permis de faire ressortir les difficultés d’appréhension stratégique de l’enjeu de l’insertion par le logement, avec notamment des approches très en silo des différentes dimensions que revêt cette problématique ou la faiblesse des partenariats existants.

Ces analyses ont ensuite été retravaillées dans le cadre d’un séminaire de l’AFFIL qui s’est tenu le 11 septembre. A partir de ces premiers résultats, le séminaire a été l’occasion de réfléchir collectivement à l’évolution future des registres d’intervention de l’AFFIL pour inscrire son activité à cette échelle infra-régionale. 4 axes ont ainsi été dégagés :

- Sensibiliser, dans une démarche pédagogique, les élus locaux et acteurs du territoire à l’insertion par le logement
- Relancer une dynamique favorisant le partage et l’acculturation entre acteurs à l’échelle du territoire
- Outiller les territoires, accompagner sur un plan méthodologique les différents acteurs
- Représenter l’AFFIL dans les territoires

La journée régionale AFFIL qui s’est tenue le 5 décembre dans l’auditorium de Paris Habitat a permis de partager ces analyses avec la centaine de participants, dans le cadre d’une discussion ouverte avec les Président et Vice-Président de l’AFFIL. Une nouvelle fois enrichis par cette journée, ces travaux seront amenés à se poursuivre en 2018, afin d’organiser ces différents éléments de stratégie dans un plan d’actions concrets et réalistes au regard des capacités de mobilisation des composantes de l’association.

## **L’AFFIL ET L’INTER-RÉSEAUX À L’IMPULSION DE LA CANDIDATURE DE LA MGP POUR ÊTRE TERRITOIRE D’ACCÉLÉRATION DANS LE CADRE DU PLAN LOGEMENT D’ABORD**

Cette journée régionale de décembre 2017 a par ailleurs été l’occasion d’évoquer, en présence du Délégué Interministériel à l’Hébergement et à l’Accès au Logement (DIHAL), des représentants des fédérations (AORIF, FAS-IdF, Unafo), d’Action Logement et du DRIHL, le plan quinquennal pour le Logement d’Abord lancé par le Gouvernement à la fin de l’été. Les regards croisés des différentes parties prenantes ont souligné les enjeux d’une mise en œuvre en Ile-de-France, avec une pression extrême tant en matière d’hébergement que d’accès au logement social, nécessitant d’inscrire ce changement de paradigme dans le temps, avec des moyens adéquats, une gouvernance appropriée et en accompagnant les acteurs, du secteur de l’hébergement jusqu’aux territoires.

L’année 2017 s’est finalement terminée pour l’AFFIL et l’ensemble des fédérations qui y sont représentés, par une initiative forte à la croisée de la volonté affirmée de plus travailler avec les territoires, et de l’ambition de s’inscrire dans une dynamique de Logement d’Abord. En effet, une semaine après la journée régionale, le Président de l’AFFIL, avec les Présidents de l’AORIF, de la FAS-IdF, de la FAPIL et de l’UNAFO, co-signaient un courrier à destination de la Métropole du Grand Paris pour inviter ce territoire, d’échelle pertinente et potentiellement compétent en matière de stratégie hébergement – logement, à répondre à l’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) pour des territoires d’accélération du Logement d’Abord lancé par le Gouvernement. Cette main tendue a été entendue par la MGP qui s’est lancée dans une candidature ambitieuse, travaillée étroitement avec l’AFFIL et les réseaux qui en sont membres, au début 2018. Malgré un résultat négatif lié aux nouvelles incertitudes sur la gouvernance francilienne portées par le Gouvernement.

---

---

# L'outillage des adhérents et partenaires sur le logement adapté et l'accompagnement social

---

---

## RÉÉCRITURE DU GUIDE LOGEMENT ADAPTÉ

Le guide AFFIL, paru en octobre 2010 sous le titre : «Repères et Préconisations pour développer l'offre d'habitat adapté en structure collective », a fait peau neuve en 2017!

Cette nouvelle version, élaborée par des groupes de travail composés de bailleurs sociaux, d'associations gestionnaires et de représentants d'Action Logement adhérents de l'AFFIL, prend en compte les évolutions législatives et réglementaires, et celles des politiques publiques, dans un contexte francilien particulièrement tendu.

Pour rappel, le Guide a pour objectifs de :



- Encourager la production d'habitat adapté, et le partenariat entre bailleurs et gestionnaires
- Accompagner les acteurs en leur présentant les spécificités du montage d'opérations
- Affirmer une identité commune qui fasse sens et une culture collective
- Etre un outil d'aide à la décision dans le montage d'opérations

Dans cette nouvelle version sont exprimés les points de vigilances et les préconisations utiles à la bonne réalisation de projets d'habitat adapté, pérennes, en adéquation avec les valeurs et les engagements de l'AFFIL. Par « habitat adapté », nous entendons l'habitat collectif encadré par la réglementation logement-foyer/résidence sociale.

Il s'agissait dans cette nouvelle version de souligner de façon plus approfondie le contexte dans lequel se trouve l'Île-de-France au regard de ce type de production, et notamment de donner de nouveaux repères sur la question du modèle économique au regard des baisses de financements publics.

Par ailleurs, nous avons souhaité mettre davantage l'accent sur les besoins des publics (questions de santé, vieillissement, etc.) et sur la question de l'accompagnement.

L'objectif est de diffuser largement ce Guide, non seulement aux bailleurs sociaux et aux associations gestionnaires, mais également aux collectivités locales, partenaires incontournables des opérations d'habitat adapté.

Il a fait l'objet courant 2017 de présentations sur les territoires, via les réunions organisées par la FAS IDF et l'AORIF: les « rencontres de l'AORIF » (Paris, Versailles et Essonne en juillet 2017), les réunions des adhérents de la FAS en septembre/octobre : Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne.

## TRAVAUX SUR LA RÉÉDITION DU GUIDE « ACCOMPAGNEMENT SOCIAL »

Pour rappel des étapes de construction et de « vie » de la grille d'évaluation partagée : En 2010, dans la continuité de la réactivation de l'AFFIL, l'objectif était de faciliter la **coopération entre bailleurs et associations gestionnaires de structures d'hébergement** pour améliorer la fluidité entre l'hébergement et le logement :

- en fixant un cadre de coopération,
- en affirmant des principes communs,
- en apportant des outils opérationnels

Au départ, cet outil s'appuie sur des éléments d'évaluation partagés pour l'accès au logement.

« Pouvoir louer » = capacités à accéder au logement d'un point de vue réglementaire  
« Savoir louer » = capacités à assumer financièrement son logement de façon autonome  
« Savoir habiter » = capacités à entretenir et utiliser correctement son logement  
« Savoir s'adapter à son environnement »



En 2012, dans le guide sur « L'accompagnement social principes et pratiques partagés », une fiche a été ajoutée pour évaluer un besoin éventuel d'accompagnement.

Depuis, cette trame d'évaluation a été reprise ou a inspiré les travaux d'élaboration d'outils communs tels que les rapports sociaux envoyés par les structures au SIAO en vue d'une inscription des ménages dans SYPLO<sup>1</sup>, le diagnostic social dans le cadre de l'ACD91<sup>2</sup>, l'outillage interne de certaines structures ou associations d'insertion par le logement... Plus récemment, la grille AFFIL a été reprise par la DRIHL et adaptée au besoin du dispositif d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) francilien.

1. Système Priorité Logement, logiciel de gestion du contingent préfectoral

2. Accord collectif de l'Essonne

**L'AFFIL a souhaité de nouveau associer ses adhérents à l'écriture d'une adaptation de cette trame d'évaluation afin de correspondre aux attentes des acteurs et aux besoins des publics toujours en mutation. Les objectifs de cette nouvelle version sont de :**

- Constituer un guide d'entretien qui peut servir les acteurs en vue de l'élaboration d'un rapport social ou du suivi d'un ménage dans différents cadres, tels que :
  - ~ Le suivi d'un ménage pendant son passage dans une structure d'hébergement ou de logement de transition
  - ~ Le suivi d'un ménage au moment du passage dans le logement autonome
  - ~ Le suivi d'un ménage après son entrée dans un logement

- ~ Le suivi d'une mesure AVDL (avant/au moment du relogement et dans le logement)
- ~ La sortie du dispositif Solibail.
- **Etre un élément de dialogue et de compréhension commune plus générale sur :**
  - ~ Les droits et les devoirs d'un locataire ;
  - ~ Les obligations règlementaires et légales pour entrer dans un logement social ;
  - ~ Les différents acteurs qui agissent autour du futur locataire.
- **Servir à se repérer et, si besoin, à orienter les personnes en demande de logement vers les bons interlocuteurs (prioritairement un travailleur social associatif ou sinon un travailleur social de secteur). Son utilisation est pensée pour être la plus simple et la plus détaillée possible.**
- **Faciliter l'évaluation de la situation du ménage entre le moment où celui-ci recherche un logement (quelle que soit sa situation : hébergement, urgence) et la présentation de sa situation en commission d'attribution par exemple, ou encore pour le maintien dans un logement**

A noter qu'en dehors des conditions règlementaires requises, la fiche d'évaluation n'est pas une liste de conditions à remplir pour entrer dans un logement. Ce n'est pas non plus une garantie concernant la situation des ménages une fois entrés dans le logement.

En préalable, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des adhérents afin de mieux connaître leurs usages de l'outil et leurs attentes d'évolution. Les retours ont permis d'identifier quelques points :

- La plupart des adhérents se servent de la grille dans le cadre du diagnostic AVDL
- Constat de difficultés rencontrées par les bailleurs par rapport aux informations transmises dans le diagnostic.
- Au stade où les travailleurs sociaux doivent remplir la grille, peu ou pas assez de connaissance du ménage. Difficulté pour utiliser le volet « préconisation » et besoin en accompagnement social.

Un groupe de travail a été constitué, et a suscité l'intérêt d'un grand nombre d'adhérents, puisqu'il comporte 24 membres (8 bailleurs, 11 associations, Action Logement Services, le GIP-HIS, la FAS IDF, l'AORIF et la Fapil).

Il s'est réuni à 3 reprises en 2017, ce qui a permis d'avancer sur la réorganisation du document, son économie générale, et la réécriture de plusieurs fiches :

- ~ Le préambule
- ~ La fiche 1 « Pouvoir louer un logement social »
- ~ La fiche 2 « Connaissance des droits et devoirs des locataires »
- ~ La fiche 3 : « Assumer financièrement son logement »

Les travaux vont se poursuivre courant 2018.

## TRAVAUX SUR L'HÉBERGEMENT « INTERCALAIRE »

Plusieurs des adhérents de l'AFFIL ont développé ces dernières années, au vu de la tension sur les secteurs hébergement/logement, dans un contexte de besoins toujours plus importants, soit de leur propre initiative, soit à la demande des pouvoirs publics, des solutions d'hébergement dites « intercalaires ». Celles-ci sont situées dans des bâtis temporairement inutilisés pour plusieurs raisons (bâtiments publics en cours de réaffectation, immeubles de logements sociaux devant être démolis, etc.).

Ces montages atypiques permettent de répondre à des situations d'urgence et s'appuient sur un savoir-faire spécifique qui a peu à peu été construit par ces opérateurs.

La Drihl a manifesté son intérêt pour le développement de ce type de solutions et a sollicité l'AFFIL pour l'encourager et l'accompagner.

Un groupe de travail a donc été constitué, et une quarantaine d'adhérents ont souhaité en faire partie. Il a été décidé de réaliser un document repères, avec pour objectifs de :

- Montrer l'utilité et la plus-value de ce type de projet ;
- Favoriser la multiplication de ce type de projets, pour apporter des réponses au nombre croissant de ménages en demande de mise à l'abri en Ile-de-France et faciliter la sortie des ménages hébergés vers d'autres solutions grâce à un « fonds de roulement » de bâtis mis temporairement à disposition (Pouvoir prévoir l'accueil d'un grand nombre de personnes, sur le long terme, avec suffisamment de roulement pour ne laisser personne dans l'urgence)
- Donner un cadre et des clés de compréhensions à chacun des acteurs sur ce type de projet pour rassurer et favoriser le partenariat
- Etre un outil de communication technique auprès et pour les différents acteurs de ce type de projet (propriétaires bailleurs, privés ou publics, élus...)
- Etre une « vitrine » de ce qui se fait déjà (mise en valeur et capitalisation des projets)

Les destinataires de ce document sont variés :

- ~ Les **élus** des collectivités, pour les convaincre de multiplier ce type d'expérience ;
- ~ Les **propriétaires de bâtiments** qui pourraient être utilisés dans ce cadre (collectivités, institutions diverses, organismes Hlm, entreprises privées, etc.), pour les convaincre de mettre davantage à disposition des locaux ;
- ~ Les **opérateurs associatifs et bailleurs**, pour leur donner des idées, en leur montrant des exemples d'expériences réussies, mais aussi pour les outiller sur la conduite de ce type d'opérations, pour faciliter et raccourcir les délais de mise en œuvre.

Le groupe s'est réuni à deux reprises (6 octobre et 10 novembre) et a élaboré la trame du document, avec une partie technique / ingénierie de projets, une partie capitalisation d'expériences, et une partie outillage.

L'objectif est là aussi d'aboutir à un livrable courant 2018.

## FOCUS

### LA VIE ASSOCIATIVE DE L'AFFIL

Ce que représente l'AFFIL en 2017 :

- ~ 65 adhérents dont : 40 associations, 6 fédérations associatives, 17 bailleurs, Action Logement Services IDF et 1 membre associé (GIP-HIS)
- ~ Environ 550 000 logements sociaux,
- ~ Plus de 45 000 places gérées en résidences sociales (pensions de famille, résidences sociales, etc.)

### LA VIE DE NOS INSTANCES

- 30 janvier : Conseil d'administration
- 21 Mars : Bureau et Conseil d'administration
- 19 avril : Assemblée Générale
- 23 Mai : Bureau
- 20 Juillet : Conseil d'administration
- 7 Septembre : Bureau
- 15 novembre : Conseil d'administration



---

## Réunions Plénières

---

L'objectif de ces rencontres plénières est à la fois de présenter, sur site, une opération d'habitat adapté, d'échanger sur les différents projets de l'AFFIL et sur l'actualité du secteur.

### 17 mai

Cette rencontre s'est tenue à la RESIDENCE SOCIALE QUAI DE VALMY (Paris 10<sup>e</sup>), propriété de RSF et gérée par Emmaüs Solidarité. Elle a permis la visite de la structure et la présentation de son montage, qui a la particularité de combiner un CHRS, une résidence sociale et une pension de famille.

Un retour sur la dernière phase de l'évaluation de l'expérimentation de l'AFFIL: « Accompagnement Social Global dans le Logement : un outil d'insertion ? » a été faite et donné lieu à des échanges.

Enfin, une représentante d'Emmaüs Défi est venue présenter le projet Convergences, projet expérimental qui vise un retour à l'emploi ou à une situation stable pour des personnes en situation de grande exclusion. Il s'appuie sur :

- ~ le **renforcement du chantier d'insertion** en tant que lieu de stabilisation par le travail
- ~ une **durée de parcours d'insertion** par le travail prolongée jusqu'à 5 ans (dérogation), régulée par une Commission de Renouvellement
- ~ la construction d'un **réseau de partenaires** emploi, santé, logement, et une **coordination renforcée** entre les partenaires
- ~ un **accompagnement concerté** entre les référents autour de la personne
- ~ un **accompagnement prolongé après l'accès à l'emploi /au logement durable**

L'objectif était de développer le lien avec les bailleurs sociaux susceptibles de contribuer au projet.

## 21 novembre

La réunion a eu lieu à L'ÉTAPE MASSÉNA, FJT géré par l'association l'Étape et situé à Paris 13.

Concernant les actualités, plusieurs points ont été abordés :

### ***Dans le secteur du logement social***

Deux points importants : les différentes mobilisations depuis l'annonce du Projet de Loi de Finances 2018 et de la baisse des APL pour les ménages dans le logement social et les négociations en cours par rapport à ce premier point.

### ***Dans le secteur de l'hébergement***

Deux points importants :

#### **• Inquiétudes budgétaires sur le financement des structures d'hébergement**

Déficit de 12 millions d'euros sur la ligne du budget 177 de l'Etat qui finance le secteur de l'hébergement et de l'accompagnement, ce qui pose des questions en cette période hivernale qui a déjà commencé, sachant qu'en plus il est question de plafonner les financements des centres d'hébergement. Tout ceci sous couvert de la logique de la politique du logement d'abord.

Enfin, la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités (qui financent aussi les associations) va dans le même sens en réduisant les moyens d'actions des associations qui œuvrent dans ce secteur.

#### **• Question de l'accueil des migrants**

Plusieurs associations, organismes, fédérations ont envoyé un courrier au Président de la République afin de l'alerter notamment sur la question de l'accueil inconditionnel qui doit être fait aux migrants dans les centres d'accueil, ainsi que sur les systèmes de contrôle et d'évaluation des situations administratives dans les centres.



## Les rencontres et sollicitations de nos partenaires

### CO-ORGANISATION DES RENCONTRES INTER-RÉSEAU AVEC LA DRIHL

Comme chaque année, l’AFFIL a participé avec ses partenaires (FAS Idf, Fapil, Unafo, Soliha, FAP), à l’organisation de deux rencontres inter-réseau avec les services de la DRIHL. L’objectif est de pouvoir échanger avec ces services sur les diverses actualités du secteur hébergement/logement.

Ces rencontres ont eu lieu les 3 mars et 14 novembre.

### PARTICIPATION AU SÉMINAIRE « FLUIDITÉ » ORGANISÉ PAR LA DRIHL PARIS

La Drihl Paris a organisé au dernier trimestre 2017 un **séminaire de réflexion et d’échanges en vue d’améliorer la fluidité entre la rue/l’hébergement et le logement**. Cinq groupes de travail se sont ainsi réunis, et l’AFFIL a participé à celui intitulé : « *Comment mieux mobiliser les outils existants pour favoriser l’accès au logement des personnes qui y sont prêtes ? Quels nouveaux outils sont nécessaires ? Comment faciliter un accès durable au logement pour des personnes fragilisées par leurs parcours de vie ?* ».

Elle a insisté sur la nécessité d’aborder la question de la fluidité Paris à une échelle inter-départementale et à développer les espaces d’échanges entre acteurs.

### CONTRIBUTION À L’EXPÉRIMENTATION « DE LA RUE AU LOGEMENT » MENÉE PAR LA VILLE DE PARIS

La Ville de Paris a mis en place depuis fin 2014 un système de cotation de la demande de logement social sur son contingent de réservation : elle attribue des points de priorité en fonction de la situation des demandeurs, notamment pour les personnes vivant à la rue. Toutefois il s’est avéré difficile d’identifier ces dernières, et une réflexion avec les acteurs de la veille sociale, les services sociaux, le SIAO Paris et la FAS IDF a fait émerger l’idée de lancer une expérimentation pour ces publics :

## FOCUS

### L'EXPÉRIMENTATION « DE LA RUE AU LOGEMENT »

- ~ Les équipes de veille sociale repèrent des personnes en situation de rue susceptibles d'accéder au logement, font une première évaluation et l'envoient au SIAO
- ~ Celui-ci vérifie la situation et adresse une attestation à la Ville, qui leur affecte des points supplémentaires dans la cotation
- ~ Une équipe d'AVDL est mobilisée pour réaliser un diagnostic et si besoin un accompagnement renforcé

L'AFFIL a été associée à cette expérimentation, tout d'abord car la Ville a décidé de s'appuyer sur la « trame AFFIL » pour l'évaluation sociale à l'accès.

De plus, elle a eu l'occasion de soutenir cette expérimentation lors d'une rencontre organisée par la DLH de la Ville de Paris le 6 juin en direction des bailleurs sociaux parisiens. Le Président de l'AFFIL, Pascal Van Laethem, est intervenu en ce sens, en s'appuyant sur l'expérience menée par l'AFFIL en 2014-2016 « Accompagnement Social Global dans le logement ».

Il a également pointé les éléments de « sécurisation » de cette procédure : l'utilisation de la grille AFFIL, le regard du SIAO, l'actualisation de la demande tous les 3 mois, et l'accompagnement social mis en place.

### INTERVENTION LORS DE LA « MATINALE » DU SIAO 92 LE 13 JUILLET

Cette matinale portait sur le thème « Des représentations du logement idéal aux attendus des bailleurs ».

L'AFFIL est intervenue pour présenter le document « principes et pratiques partagés entre les acteurs œuvrant à l'accès au logement des ménages hébergés » et notamment la trame d'évaluation partagée.

### SÉMINAIRE HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS LE 19 SEPTEMBRE

Ce séminaire, inscrit dans le cadre de l'élaboration du PLH, avait pour objectif de partager avec tous les partenaires et acteurs de l'habitat (Etat, Conseil régional, Conseil départemental, Bailleurs sociaux, Action Logement, ARS, Opérateurs « parc ancien », promoteurs privés, associations œuvrant dans le domaine du Logement, ADIL, ARC...) le diagnostic du PLH et les premiers enjeux identifiés et les moyens d'y faire face (dispositifs qu'il pourrait être utile de développer).

L'AFFIL est intervenue dans l'atelier « Les nouvelles formes d'habitat/hébergement solidaire », pour présenter les solutions d'habitat « adapté ».

Cette rencontre a accueilli une centaine de personnes.

### COURRIER INTER-ASSOCIATIF À LA MAIRE DE PARIS CONCERNANT L'ASLL EN RÉSIDENCE SOCIALE

La DASES de la Ville de Paris avait évoqué à l'été 2017 la possibilité d'une réduction conséquente du nombre de mesures ASLL affectées aux résidences sociales. Cet accompagnement s'avère pourtant indispensable pour un grand nombre de ménages, dans un contexte où les résidences sociales sont appelées à accueillir de plus en plus de publics cumulant les difficultés.

L’AFFIL s’est donc associée à ses partenaires : FAS Idf, Unafo, Fapil et Soliha pour réagir en adressant un courrier à Anne Hidalgo en septembre pour alerter sur les conséquences d’une telle suppression. Une délégation a été reçue par la DASES début octobre, et les têtes de réseau ont organisé une rencontre des associations gestionnaires de résidences sociales mi-novembre. Celles-ci ont décidé de préparer un communiqué de presse pour dénoncer ce projet de suppression. Face à cette mobilisation, la Ville a abandonné le projet : l’ASLL est donc maintenue au même niveau pour 2018. Il s’agit de rester vigilants sur l’avenir.

### **PARTICIPATION AU CRHH ET CO-ANIMATION D’UN ATELIER SUR LA FLUIDITÉ**

L’AFFIL est membre du Comité régional de l’Habitat et de l’Hébergement et a participé en 2017 aux réunions plénières et sous-commissions (hébergement logement, DALO, ...).

Elle avait pu à ce titre apporter sa contribution au Schéma régional de l’Habitat et de l’Hébergement (SRHH).

En 2017, la Région Ile-de-France et la DRIHL ont mis en place des ateliers, au sein du CRHH, à destination des collectivités locales, afin de les accompagner dans l’appropriation des enjeux et objectifs du Schéma régional. La DRIHL sollicite l’AFFIL pour co-animer l’un de ces ateliers, portant sur les questions de fluidité entre l’hébergement et le logement et de « logement d’abord ».

Pascal Van Laethem a ainsi co-animé l’atelier et pu faire partager l’expérience positive de l’AFFIL en matière de « Logement d’abord », à travers l’expérimentation menée en 2014-2016 « Accompagnement Social Global dans le Logement ».

# Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'AFFIL

Organisation	Titre	COLLÈGE	Prénom	NOM	Fonction
AORIF	Directeur général	BAILLEURS	Pascal	VAN LAETHEM	Président
FAS IDF	Directeur général	ASSOCIATIONS	Bruno	MOREL	Vice-président
Logement Français	Directeur du Développement social par l'Habitat	BAILLEURS	Hervé	LESERVOISIER	Secrétaire
Arfog Lafayette	Directeur général	ASSOCIATIONS	Michel	JOUVE	Trésorier
ALS	Directrice Assistance et accompagnement Social	ACTION LOGEMENT	Patricia	PAPILLAUT	Administratrice
Paris Habitat	Directeur de la Cohésion Sociale	BAILLEURS	Frédéric	WINTER	Administrateur
URHAJ	Directeur	ASSOCIATIONS	Jérôme	CACCIAGUERRA	Administrateur
La Mandragore	Directrice	ASSOCIATIONS	Valérie	NOEL	Administratrice
COALLIA	Responsable Produit Hébergement Social	ASSOCIATIONS	Djamel	CHERIDI	Administrateur
EFIDIS	Directeur du Patrimoine	BAILLEURS	Charles	DE SALABERRY	Administrateur
Aurore	Directrice du pôle habitats	ASSOCIATIONS	Sandrine	AFCHAIN	Administratrice
OSICA	Responsable DSU (Développement Social Urbain)*	BAILLEURS	Hélène	MARIN-MARTINEZ	Administratrice
CASP	Directeur Général	ASSOCIATIONS	Gilles	PETITGATS	Administrateur
AORIF	Directeur	MEMBRE FONDATEUR	Christophe	RABAULT	Administrateur
FAS IDF	Directrice	MEMBRE FONDATEUR	Isabelle	MEDOU-MARERE	Administratrice
RSF	Directeur général	BAILLEURS	Bruno	ROUSSEAU	Administrateur
ALS	Responsable Assistance et accompagnement social	ACTION LOGEMENT	Julie	ALAIN	Administratrice
ALS	Directrice du locatif	ACTION LOGEMENT	Françoise	COMTE-RICUR	Administratrice

Note : Les administrateurs membres du Bureau de l'association sont surlignés en orange.

---

---

# Les perspectives pour 2018

---

---

L'année 2018 s'inscrira dans la continuité des actions lancées en 2017, dans le cadre de notre plan d'actions.

## Lancement d'une action partenariale ciblée sur un territoire

Les travaux menés avec l'appui du bureau d'études « FORS recherche sociale » nous ont permis de cibler les besoins des territoires et d'affiner une méthodologie d'intervention de l'AFFIL pour les accompagner sur la question du logement des publics en difficulté.

Ces actions d'accompagnement porteront sur de la sensibilisation aux problématiques de ces publics et aux solutions de logement adaptées existantes, le lancement d'une dynamique d'acculturation des acteurs à l'échelle du territoire, un outillage des territoires...

L'AFFIL travaillera également sur les modalités de sa représentation dans les instances du territoire (CIL, PLH, etc.).

Il est envisagé en 2018 de cibler un territoire pour expérimenter cette méthodologie. Le choix du territoire reposera sur plusieurs facteurs : état de « maturité » du territoire sur les questions d'insertion par le logement, souhait de développer de nouvelles réponses, implantation de nos adhérents, etc.

## L'aboutissement des travaux sur l'accompagnement social et l'hébergement intercalaire

Comme indiqué plus haut, deux documents seront produits :

- ~ Une version actualisée et revisitée du Guide de l'accompagnement social
- ~ Un document « repères » sur le montage d'opérations d'hébergement intercalaire
- ~ dans le patrimoine temporairement vacant des bailleurs sociaux

## La contribution à des actions favorisant le « Logement d'Abord »

Il s'agira de s'appuyer sur la dynamique liée à l'AMI et au plan quinquennal de mis en œuvre du Logement d'Abord, pour proposer, en lien avec nos partenaires, des idées d'actions, mais également un cadre de développement à grande échelle des actions déjà expérimentées et ayant fait leurs preuves.

## Et toujours nos « rendez-vous » réguliers

Comme chaque année, la journée régionale sera organisée début décembre. D'autres temps d'échanges, en particulier des réunions plénières se tiendront également.

---

---

# Les comptes de l'association

---

---

## Le compte de résultats 2017 : Les faits marquants.

Équilibré à 133.326 € au 31 décembre 2016, le compte de résultat 2017 est en déficit de 13 199 €.

Les produits d'exploitation, s'élèvent à 107 709 € (-19% par rapport à 2016). Ils se constituent des cotisations pour 71.400 € (-15,4 %) et des subventions, stables à hauteur de 35 000€. La baisse des produits d'exploitation est liée à l'absence de reprise de fonds dédiés et à l'absence de produits divers, contrairement à 2016.

Les revenus de placement des produits financiers enregistrent une légère hausse par rapport à 2016, ils sont de 486 €. A noter un remboursement en notre faveur de 856€ pour un contrat unique d'insertion.

En regard, les charges d'exploitation, se sont élevées à 120 908 € en 2017. Pour rappel, elles étaient de 111 152€ en 2016. Cette augmentation s'explique par notre volonté d'engager, en partie sur fonds propres, un plan d'actions qui accompagne les évolutions législatives et réglementaires dans le champ du logement et des politiques sociales et territoriales.

Ainsi le plan d'action 2017 s'élève à 56 340 €, construit autour de trois actions clés :

1. La réécriture du guide publié en 2010 « Repères et préconisations pour développer l'offre d'habitat en structure collective »
2. Une étude menée par le Cabinet Fors sur 3 EPCI franciliens, sur les attentes des territoires en matière d'insertion par le logement et les perspectives pour l'AFFIL.
3. La sixième journée régionale de l'AFFIL consacrée au « Logement d'abord ».

S'ajoutent les frais de personnel à hauteur de 57 149€.

Ce déficit d'exploitation de 13 199€ est financé par notre réserve de fonds propres qui s'élève à 62 626€ au 31 décembre 2017.

La volonté est de revenir à l'équilibre de gestion en 2018.

## SUIVI BUDGETAIRE 2017 AFFIL

	Budget	Clôture	écart	Observations	2016
<b>Recettes</b>					
<b>Cotisations « adhérents »</b>	80 000	71 400	-8 600	dont Action Logement 13 500	84 000
<b>Subventions</b>	35 000	35 000	0		40 000
<i>DRIHL</i>	35 000	35 000	0		35 000
		0	0		5 000
<b>Remboursement ASP Contrat Unique Insertion</b>		823	823		-949
<b>Remboursement Formation &amp; participation repas 01/12</b>	0	0	0		9 804
<b>Produits Financiers</b>	0	486	486	Placement sur Livret A	472
<b>Produits Exceptionnels</b>	0	0	0		0
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>115 000</b>	<b>107 709</b>	<b>-7 291</b>		<b>133 326</b>
<b>Dépenses</b>					
<b>Fournitures d'entretien et de petit matériel</b>	1 000	0	1 000		564
<b>Services extérieurs</b>	64 720	53 361	11 359		34 145
<i>Site internet (maintenance et mise à jour)</i>	600	360	240	hébergement du site + nom de domaine	360
<i>Locations + photocopies</i>	8 200	-3 510	11 710		7 825
<i>Assurance</i>	170	171	-1		174
<i>Documentation (rééditions)</i>		0	0		0
<i>Plan d'Action 2017</i>	55 750	56 340	-590		25 786
<b>Autres Services extérieurs</b>	9 800	8 451	1 349		8 408
<i>Déplacements missions</i>	1 000	171	829		160
<i>Frais postaux &amp; communications</i>	800	300	500	abonnement tél. portable : téléphone bureaux	468
<i>Services USH</i>	8 000	7 980	20	DAF / DRH / DSI	7 780
<b>Frais de personnel Sal. &amp; charges + T.R.</b>	58 200	57 149	1 051		43 735
<i>Salaires et charges</i>	57 000	55 415	1 585		
<i>Tickets restaurant</i>	1 200	1 735	-535		
<b>Services bancaires</b>	0	32	-32		0
<b>Amortissements</b>	300	414	-114		
<b>Provision Clients douteux</b>	0	1 500	-1 500		24 300
<b>Charges exceptionnelles</b>	0	0	0		0
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>134 020</b>	<b>120 908</b>	<b>13 112</b>		<b>111 152</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-19 020</b>	<b>-13 199</b>	<b>5 821</b>		<b>22 174</b>
<b>Fonds Propres fin 2016</b>	<b>75 825</b>	<b>75 825</b>			
<b>Fonds Propres fin 2017</b>	<b>56 805</b>	<b>62 626</b>			

## BILAN 2017

ACTIF	EXERCICE 2017			EXERCICE 2016	PASSIF	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
	Brut	Amortissements & provisions	nets				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations corporelles	1 576,85	-990,02	586,83	1 001,00	Report à nouveau	75 824,66	53 650,48
Immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	Résultat de l'exercice	-13 227,14	22 174,18
<i>Total Actif immobilisé</i>	<b>1 576,85</b>	<b>-990,02</b>	<b>586,83</b>	<b>1 001,00</b>	<i>Total Fonds propres</i>	<b>62 597,52</b>	<b>75 824,66</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Créances clients & comptes rattachés	7 600,00	-3 600,00	4 000,00	13 204,26	Emprunts et dettes auprès Ets de crédit	0,00	0,00
Autres créances	0,00		0,00	59,60	Dettes fournisseurs & cptes rattachés	9 382,00	8 441,01
Valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00	Dettes sociales et fiscales	8 362,16	10 581,04
Disponibilités	95 754,85		95 754,85	100 581,85	Autres Dettes	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00		0,00	0,00	Produits constatés d'avance	20 000,00	20 000,00
<i>Total Actif circulant</i>	<b>103 354,85</b>	<b>-3 600,00</b>	<b>99 754,85</b>	<b>113 845,71</b>	<i>Total dettes</i>	<b>37 744,16</b>	<b>39 022,05</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>104 931,70</b>	<b>-4 590,02</b>	<b>100 341,68</b>	<b>114 846,71</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>100 341,68</b>	<b>114 846,71</b>

---

---

# Budget 2018

---

---

Compte tenu du contexte législatif et réglementaire à venir, Loi ELAN, politiques d'accompagnement social, le budget des cotisations 2018 reprend pratiquement le réalisé 2017, à savoir 70 000€.

La demande de subvention auprès de la DRIHL est reconduite à 35 000€.

Au total un budget recettes de 105 450 € qui comprend nos produits financiers.

En face nous soumettons un budget dépenses à la hauteur de nos recettes soit 105 450 €, doté d'un plan d'action chiffré à 34 200 € avec 3 livrables à la clé :

1. L'actualisation du second guide de l'AFFIL publié en 2012 sur l'accompagnement social.
2. La production d'un nouveau guide sur l'hébergement intercalaire
3. La septième journée régionale, notre rendez-vous annuel.

Le choix a été fait de réduire quelques postes de dépenses, chiffrant le plan d'actions à 34 200€, contre 56 340€ en 2017. Les économies sont ciblées sur les dépenses de réservations de salle, de traiteurs, de recours aux cabinets conseils...

## BUDGET 2018 AFFIL

	Budget	2017	2016
<b>Recettes</b>			
<b>Cotisations « adhérents »</b>	<b>70 000</b>	<b>71 400</b>	<b>84 000</b>
<b>Subventions</b>	<b>35 000</b>	<b>35 000</b>	<b>40 000</b>
<i>DRIHL</i>	35 000	35 000	35 000
<i>Fonds dédiés</i>	0	0	5 000
<b>Remboursement ASP Contrat Unique Insertion</b>		<b>823</b>	<b>-949</b>
<b>Remboursement Formation &amp; participation repas 01/12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 804</b>
<b>Produits Financiers</b>	<b>450</b>	<b>486</b>	<b>472</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>105 450</b>	<b>107 709</b>	<b>133 326</b>
<b>Dépenses</b>			
Fournitures d'entretien et de petit matériel	500	0	564
<b>Services extérieurs</b>	<b>37 400</b>	<b>53 361</b>	<b>34 145</b>
<i>Site internet (maintenance et mise à jour)</i>	400	360	360
<i>Locations + photocopies</i>	2 630	-3 510	7 825
<i>Assurance</i>	170	171	174
<i>Documentation (rééditions)</i>		0	0
<i>Plan d'Action 2018</i>	34 200	56 340	25 786
<b>Autres Services extérieurs</b>	<b>9 100</b>	<b>8 451</b>	<b>8 408</b>
<i>Déplacements missions</i>	500	171	160
<i>Frais postaux &amp; communications</i>	500	300	468
<i>Services USH</i>	8 100	7 980	7 780
<b>Frais de personnel Sal. &amp; charges + T.R.</b>	<b>58 200</b>	<b>57 149</b>	<b>43 735</b>
<i>Salaires et charges</i>	57 000	55 415	0
<i>Tickets restaurant</i>	1 200	1 735	0
<b>Services bancaires</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>0</b>
<b>Amortissements</b>	<b>250</b>	<b>414</b>	
<b>Provision Clients douteux</b>	<b>0</b>	<b>1 500</b>	<b>24 300</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>105 450</b>	<b>120 908</b>	<b>111 152</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>-13 199</b>	<b>22 174</b>
<b>Fonds Propres fin 2016</b>	<b>75 825</b>	75 825	
<b>Fonds Propres fin 2017</b>	<b>75 825</b>	62 626	





**AFFIL**

**C/ FRANCE HABITATI ON**

**BÂTIMENT 264**

**45 AVENUE VICTOR HUGO**

**CS 80029 – 93534 AUBERVILLIERS CEDEX**

